

ECONOMIE - CALAIS PROMOTION : ADHESION 2025

Rapporteur : Monsieur Eric BUY, Vice-Président en charge des questions économiques

Le SyMPaC intervient dans le domaine du développement économique et de l'accompagnement des entreprises locales. Ses missions se voient confortées depuis la labellisation du programme LEADER, dont la stratégie du Calaisis s'appuie essentiellement sur le soutien à l'économie présentielle en particulier le développement des petites entreprises locales.

Calais Promotion, agence de Développement Economique du Calaisis, fait partie des acteurs principaux qui interviennent sur le champ du développement économique.

Régulièrement, Calais Promotion organise des réunions avec ses partenaires auxquelles participe le SyMPaC pour faire le point sur les différents projets économiques du territoire.

Il semble donc important de poursuivre ce partenariat et notamment la participation à ces rencontres.

Cette participation implique une cotisation du SyMPaC à Calais Promotion en tant qu'organisme associé à hauteur de **450 €**.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Syndical :

- de valider l'adhésion du SyMPaC à Calais Promotion à compter du 1 janvier 2025 ;
- d'engager la dépense de **450 € TTC**.

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

- son envoi en Sous-préfecture le : 10 février 2025
- son envoi à l'affichage le : 11 février 2025
- sa réception en Sous-Préfecture le : 12 février 2025

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Bernard Delalin
Date de signature : 27/02/2025
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALIN

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,
Bernard DELALIN



COMITE SYNDICAL DU 5 FÉVRIER 2025

Le cinq février de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 23 janvier deux mille vingt-cinq s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Patricia BASSET, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Guy BEGUE, Bernard DELALIN, Daniel DIWUY, Pierre-Henri DUMONT, Michel HAMY, Guillaume LOEULLIEUX, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ, Ludovic LOQUET, Thierry GUILBERT (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr PESTRE), Nadine DENIELE VAMPOUILLE (pouvoir Mr TACCOEN), Claudia ROBERT, MM. Fabrice BALLART, Julien CORDENOS, Laurent LENOIR, Hugo MARCOTTE RUFFIN, Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Yves ENGRAND (pouvoir Mme CHEVALIER), Olivier MAJEWICZ, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

M. Bruno DEMILLY (pouvoir Mr LOQUET), Claude KIDAD Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient absents :

MM. Guy ALLEMAND, Pierre CARON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Secrétaire de séance : Madame HEUX